

et puis d'avoir le courage de remercier les fonctionnaires inutiles. Comment se fait-il qu'on garde ici certains employés qui ne font absolument rien à leur bureau? On les garde parce que le ministre les connaît et a peur de recevoir des plaintes, si on les congédie. A mon sens, si nous nous dispensons de quelques fonctionnaires à chacun des deux bouts de l'échelle, le pays y gagnerait.

Pouvons-nous continuer d'établir de nouvelles commissions, de nouveaux organismes, de nouveaux départements? Comment un homme d'affaires pourrait-il défrayer tout cela? Où est l'homme dont les affaires ne sont pas entravées par les impôts? Il doit payer le service social, et si nous avons tant de lois sociales, c'est dû précisément à l'accroissement des impôts. Avant que nous ayons atteint un si haut niveau de taxation les œuvres de charité pouvaient accomplir de merveilleuses choses. Elles pouvaient secourir un grand nombre de gens que l'Etat ne pouvait pas secourir. Les impôts augmentant constamment, nos gens deviennent esclaves dans leur propre pays. C'est pourquoi le Gouvernement a recours à des lois sociales. Je ne suis pas opposé au bonheur social des gens, au contraire. Je me rappelle le temps où je demandais au premier ministre de m'aider à préparer des statistiques relatives aux heures de travail et aux salaires minimums dans les diverses villes canadiennes. J'ai fait cela avant que Tom Moore en ait jamais parlé. Je l'ai fait avant même que le parti de la C.C.F. ne souleve cette question à la Chambre. Je crois que c'était en 1928; en tout cas il y a longtemps de cela. Je l'ai fait avec l'aide du premier ministre. Tom Moore et le Congrès des métiers et du travail m'ont rembaré parce que je n'étais pas un ouvrier. Je n'étais pas du même type que Dorothy Thompson qui gagne un million de dollars par année et qui est membre de la C.I.O. aux Etats-Unis. Je ne suis pas hypocrite à ce point. Je le faisais pour le bien-être de mes commettants. Qu'ont fait les autres groupes pour le bien-être des Canadiens? Ils me font penser à Moïse; ils veulent conduire la population canadienne dans la terre promise. Le chef de la C.C.F. ne doit pas oublier toutefois que Moïse n'est jamais entré dans la terre promise. Que proposent-ils en matière de reconstruction? De quelle façon veulent-ils restaurer le pays? Procédera-t-on en recourant, comme le préconisait M. Woodsworth au cours de la session spéciale de 1939, à la conscription des comptes en banque? Ou en empêchant les gens de réaliser des bénéfices? A mon sens la population canadienne devrait être aussi riche qu'elle le mérite. Chacun devrait avoir le droit de réaliser des bénéfices

afin de vivre convenablement. L'initiative privée nous est nécessaire. Je m'oppose au socialisme parce qu'il détruit l'initiative privée. L'individu a droit à ce qu'il gagne; il a le droit de faire des économies afin de jouir des douceurs de la vie. L'ouvrier a les mêmes droits que le millionnaire aux douceurs de la vie, bien qu'il n'ait pas autant d'argent que ce dernier pour se les procurer. Chaque citoyen doit pouvoir élever ses enfants convenablement; il doit être en mesure de bien vivre, de se procurer les vêtements nécessaires à lui-même et aux siens et de vivre au moins une existence convenable.

Le ministère en cause devrait porter le nom de ministère du classement. Ce n'est pas que je sois opposé à la restauration sociale ou au bien-être de la population canadienne. L'un de mes honorables amis rit de mes propos; je lui dirai que ces propos, je les rumine depuis le moment où j'ai lu la description qu'il a faite de notre bonheur futur. Il est dangereux d'amener les gens à escompter plus que ce qu'on peut leur donner. C'est de là que proviennent le communisme et l'irrévérence envers les institutions parlementaires. La situation est à ce point mauvaise que le comité chargé d'étudier le règlement de la Chambre, comité présidé par monsieur l'Orateur et dont faisaient partie au moins deux membres du cabinet, le ministre des Pensions et de la Santé nationale et celui de la Justice, a déclaré que le Parlement était critiqué par tout le pays. Nous devons songer à sauvegarder les institutions démocratiques du pays. Un faux pas peut tout compromettre, et avant d'aller plus loin les membres du cabinet feraient bien de considérer sérieusement non pas ce que j'ai dit mais les faits que j'ai exposés. Je suis las de jouer en cette Chambre le rôle de Casandre. J'espère que mes prévisions n'arriveront jamais, mais il faut envisager le pire et agir de façon à ne pas désappointer ceux qui combattent avec l'armée canadienne et ont tous les droits de s'attendre à leur retour, même avant la fin des hostilités, à un traitement convenable de la part du pays.

Si la proposition est adoptée, quelqu'un deviendra ministre de la Reconstruction. A ce sujet, je désire appeler l'attention du ministre sur un point, qui me servira de conclusion pour le moment. Dans le *Guide parlementaire*, feu le sénateur Dandurand s'est décrit lui-même comme président d'une banque, membre du bureau de direction d'une compagnie d'assurances, et ainsi de suite. Actuellement, l'un des collègues du premier ministre s'y décrit comme membre du conseil d'administration de la Great-West Life Assurance Company. Passe, pourvu que le public sache qu'un membre du cabinet est membre du conseil